

COMMUNE DE SOUDEILLES

BULLETIN N°13 AOUT 2021



Edité par la mairie – 200 tirages
Validé par Jean François Lafon Directeur de publication
Participants au bulletin :
Marie-Christine Delzor Mireille Howson Thomas Mignaut Carine Taleb

SOMMAIRE

I – LE MOT DU MAIRE

page 2

II – VIE COMMUNALE

- 1) Etat civil page 3
- 2) Commémoration du 08 mai 2021 page 4
- 3) Commémoration du 15 août 2021 page 5
- 4) Ecole page 6
- 6) Gîtes page 7

III – VIE ELECTORALE

- 1) Elections Départementales page 8 - 9
- 2) Elections Régionales page 10
- 3) Election nouvel adjoint page 11

IV – TRAVAUX

- 1) Voirie page 12
- 2) Parc Eolien page 13
- 3) Réseau Electricité page 14
- 4) Eglise page 15
- 5) Tableau numérique page 15

V – BUDGETS

- 1) Comptes administratifs 2020 page 16 - 17
- 2) Budgets primitifs 2021 page 18 - 19
- 3) Impôts fonciers page 20

VI – TOURISME

- 1) Reportage « Cap Sud Ouest » page 21
- 2) Reportage « Les mystères de l'Art » page 22
- 3) Randonnée USEP page 23

VII – ASSOCIATIONS

- 1) Association des Parents d'élèves page 24

LE MOT DU MAIRE

Je suis heureux de pouvoir m'adresser à vous, malgré, les nombreuses incertitudes qui s'imposent à nous depuis 16 mois, la situation sanitaire semblait s'éclaircir. Et voilà que le petit virus appelé COVID 19 revient perturber notre quotidien et va sans doute nous faire réfléchir sur les priorités à mettre en place dans notre vie de tous les jours.

L'impression que tout est compliqué est bien présente, rien ne se déroule comme avant. Nous avons le sentiment d'être embarqués sur un bateau à la dérive dans lequel s'empilent les crises, toutes plus ou moins interdépendantes (société, sanitaire, économique ...).

D'un naturel optimiste, j'ai la conviction que nous pourrons surmonter cette crise, cela dépendra de la faculté de chacun et chacune d'entre nous d'assimiler que chaque geste compte.

Les élus ayant contribué à la rédaction des articles de ce bulletin se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne lecture.

Jean François Lafon

Horaires de la mairie :

Mardi et vendredi : 9H00 – 12H00 et
14H00 – 17H00

Jeudi : 9H00 – 12H00

Permanence des élus samedi : 10H00 –
12H00

Tél / fax : 05 55 93 08 38

Mail : soudeilles@mairie19.fr

Numéros d'urgence :

SAMU : 15

POLICE : 17

POMPIERS : 18

Appel d'urgence européen : 112



II – VIE COMMUNALE

1. Etat civil



Naissances :

- Alzaga Hugo le 22 avril de Céline Ferrier et de Pierre Alzaga
- Mathieu Jabouille Anouk le 23 juillet de Marion Mathieu et Benoît Jabouille

Félicitations aux nouveaux parents.

Décès :

- LAC Renée Maria septembre 2020
- MALEYRAT Lucien le 03 juin 2021
- CHASSAING Francois (dit Michel) le 04 août 2021

L'équipe municipale présente toutes ses sincères condoléances aux familles.



Nouveaux arrivants :

- GAUDY Léa et GOUZENES Jérémie et leur fille au lieu dit Les Pierres Blanches
- M. et MME CARPIO Hervé et leurs enfants Route de La Besse
- Mme THIEBAULT Elsa au lieu dit Robert
- M. RAVIZE Benoît au lieu dit Robert
- Mme DUPRE Hélène Le Bourg

Toute l'équipe municipale leur souhaite la bienvenue.

Départs :

- M. et Mme MARZIVE Jean Pierre au lieu dit le Champ Mas
- M. et Mme MAZE Benoît au lieu dit Les Pierres Blanches
- Mme CHAZOULE Maria au lieu dit Robert
- Mme ROUCHES Françoise au Bourg

Toute l'équipe municipale leur souhaite une bonne continuation.

2. Commémoration du 08 mai 2021

Le 8 Mai, la commune a commémoré, comme chaque année, la victoire du 8 Mai 1945. La cérémonie s'est déroulée en petit comité comme l'exigent les mesures sanitaires, l'essentiel étant de se souvenir de tous ces jeunes gens qui ont donné leur vie pour que les Français redeviennent libres.

Après le dépôt de gerbe, plusieurs lettres ont été lues, émanant du Ministère des Armées, de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre ainsi qu'une déclaration du Général de Lattre de Tassigny.

Toutes ces déclarations concordaient pour dire que la victoire « fut rendue possible par le combat acharné des armées françaises et des armées alliées, par les Forces Françaises Libres qui jamais ne cessèrent la lutte, par le dévouement des résistants de l'intérieur, par chaque Français et Française qui a refusé l'abaissement de la France et la négation de ses valeurs ».



3. Commémoration du 15 août 2021

Le 15 août 2021, le comité ANACR, Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance célébreront la commémoration annuelle de la bataille d'Egletons et de la Résistance.

Les cérémonies se dérouleront le 15 août en matinée :

- A Egletons :

9h30 au vieux cimetière d'Egletons

9h45 stèle du Carrefour de la Résistance

10h entrée du Lycée Pierre Caraminot (ex ENP)

- A Darnets

10h30 stèle Carrefour RD 1089/RD119

- A Soudeilles

10h45 stèle gare de Soudeilles: camp d'internement des travailleurs juifs étrangers

11h stèle du commandant LANOT entrée du cimetière

Les commémorations auront lieu, sauf contrainte sanitaire nationale dans le strict respect des conditions liées à la pandémie (gestes barrières, port du masque, distanciation sociale).

Coordonnées de l'ANACR :

Tél : 06 79 06 19 19

Mail : fg,remond@gmail.com

4. Ecole

La rentrée scolaire 2021/2022 approchant, nous vous communiquons les effectifs prévisionnels pour l'année à venir.

Pour des questions d'organisation pédagogiques, les élèves de CE1 scolarisés sur Soudeilles resteront sur notre commune pour leur année de CE2.

En effet l'espace de l'école de Darnets est insuffisant pour accueillir les 27 élèves préalablement inscrits (CE2, CM1, CM2).

- MOUSTIER-VENTADOUR : ▼ 16 élèves (3 PS, 6 MS, 7 GS) - (23 élèves en 2020)
- SOUDEILLES : ▲ 20 élèves (6 CP, 6 CE1, 8 CE2) - (14 élèves en 2020)
- DARNETS : ▼ 19 élèves (11 CM1, 8 CM2) - (24 élèves en 2020)



5. Gîtes

Malgré le contexte sanitaire, la location des trois gîtes communaux reste possible :

| GITE | Semaine juillet-Août | mois | semaine | week end |
|-------------|----------------------|--|---------|----------|
| | | plus consommation électrique : 0,15€ le kw | | |
| 4 personnes | 340 € | 340€ | 100€ | 70€ |
| 5 personnes | 370€ | 370€ | 120€ | 80€ |
| 7 personnes | 450€ | 450€ | 150€ | 90€ |



III – VIE ELECTORALE

1. Résultats des élections Départementales

Le Département est une collectivité locale, gérée par un Conseil départemental.

Avec la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux (ex-conseillers généraux), l'assemblée qui dirige le département prend le nom de conseil départemental (en remplacement de la précédente appellation de Conseil général).

Deux conseillers départementaux sont élus pour six ans dans chaque nouveau canton.

Les candidats se présentent en binôme composé d'une femme et d'un homme.

Le nombre actuel de cantons est de 19. Le nombre de conseillers départementaux est donc de 38.

La nouvelle assemblée départementale est donc composée de 19 femmes et de 19 hommes.

Elus

AUDEGUIL Agnès
BARTOUT Audrey
BOISSIERAS Pascale
BOUCHETEIL Emilie
BUISSON Patricia
CHAMBON Sophie
CHIRAC Claude
CORNELISSEN Jacqueline
DUBOST Ghislaine
MAURIN Sandrine

MEUNIER Frédérique
PADILLA RATELADE Marilou
ROBINET Rosine
ROME Hélène
TAURISSON Valérie
TAYSSE Annick
TROYA Sonia
VALLÉE Stéphanie
VIDAL Marie-Laure

Elus

ARFEUILLERE Christophe
BOUNIE Julien
BOUZON Christian
COMBES Bernard
COMBY Francis
COSTE Pascal
DARTHOUS Laurent
DELPECH Jean-Jacques
DUCHAMP Sébastien
LABBAT Jean-François
MAUGA Jean-Jacques
LESCURE Philippe
MARSALEIX Didier
MONTEIL Anthony
PETIT Christophe
PEYRET Franck
SOLER Gérard
TAGUET Jean-Marie
ZIOLO Eric

| Binômes de candidats | % voix | Elus |
|---------------------------|--------|------|
| Divers droite | 31,54% | 12 |
| Union à droite | 25,02% | 12 |
| Divers gauche | 21,69% | 4 |
| Parti Socialiste | 10,29% | 4 |
| Union à gauche | 7,33% | |
| Parti communiste français | 2,95% | |
| Rassemblement National | 1,18% | |

| | |
|--|---------|
| Participation au scrutin | Corrèze |
| Taux de participation | 43,69% |
| Taux d'abstention | 56,31% |
| Votes blancs (en pourcentage des votes exprimés) | 3,95% |
| Votes nuls (en pourcentage des votes exprimés) | 3,82% |
| Nombre de votants | 68 435 |

RESULTATS SUR LE CANTON DU PLATEAU DE MILLEVACHE

| Binômes de candidats | % voix canton | Statut |
|---|---------------|------------|
| Mme CORNELISSEN Jacqueline et M. PETIT Christophe Divers droite | 53,65% | Elu |
| Mme BEYNEL Liliane et M. BRUGERE Philippe Divers gauche | 46,35% | |

| | Plateau de Millevaches |
|--|------------------------|
| Participation au scrutin | |
| Taux de participation | 58,73% |
| Taux d'abstention | 41,27% |
| Votes blancs (en pourcentage des votes exprimés) | 2,26% |
| Votes nuls (en pourcentage des votes exprimés) | 2,20% |
| Nombre de votants | 4 909 |

RESULTATS SUR SOUDEILLES

| Binômes de candidats | % voix commune | Votes |
|---|----------------|-------|
| Mme CORNELISSEN Jacqueline et M. PETIT Christophe Divers droite | 65,04% | 80 |
| Mme BEYNEL Liliane et M. BRUGERE Philippe Divers gauche | 34,96% | 43 |

| | Soudeilles |
|--|------------|
| Participation au scrutin | |
| Taux de participation | 46,59% |
| Taux d'abstention | 53,41% |
| Votes blancs (en pourcentage des votes exprimés) | 1,54% |
| Votes nuls (en pourcentage des votes exprimés) | 3,08% |
| Nombre de votants sur 279 inscrits | 130 |

1. Résultats des élections Régionales

| Têtes de liste | % voix | Elus |
|--|--------|------|
| Alain ROUSSET Liste Union de la Gauche | 39,51% | 12 |
| Edwige DIAZ Liste Rassemblement National | 19,11% | 12 |
| Nicolas FLORIAN Liste Les Républicains | 14,19% | 4 |
| Nicolas THIERRY Liste Ecologiste | 14,19% | 4 |
| Geneviève DARRIEUSSECQ Liste Union du Centre | 13,01% | |

| Participation au scrutin | Nouvelle Aquitaine |
|--|--------------------|
| Taux de participation | 36,57% |
| Taux d'abstention | 63,43% |
| Votes blancs (en pourcentage des votes exprimés) | 2,66% |
| Votes nuls (en pourcentage des votes exprimés) | 2,24% |
| Nombre de votants | 1 592 008 |

RESULTATS SUR SOUDEILLES

| Têtes de liste | % voix | Votes |
|--|--------|-------|
| Nicolas FLORIAN Liste Les Républicains | 37,10% | 46 |
| Alain ROUSSET Liste Union de la Gauche | 30,65% | 38 |
| Nicolas THIERRY Liste Ecologiste | 15,32% | 19 |
| Edwige DIAZ Liste Rassemblement National | 15,32% | 19 |
| Geneviève DARRIEUSSECQ Liste Union du Centre | 1,61% | 2 |

| Participation au scrutin | Soudeilles |
|--|------------|
| Taux de participation | 46,59% |
| Taux d'abstention | 53,41% |
| Votes blancs (en pourcentage des votes exprimés) | 5,69% |
| Votes nuls (en pourcentage des votes exprimés) | 0% |
| Nombre de votants sur 279 inscrits | 130 |

Nous remercions tous les Soudeilloises et Soudeillois pour leur participations aux scrutins.

3. Election d'un nouvel adjoint

Suite à la démission de M. MAZE Benoît de son poste de deuxième adjoint, Monsieur Thomas Mignaut, ancien troisième adjoint, occupe désormais le poste vacant.

Le conseil municipal a donc procédé à l'élection d'un nouvel adjoint le 09 avril courant. C'est Mme Carine Taleb, qui occupera la fonction de troisième adjointe au sein du Conseil Municipal de notre commune.

Le nouveau conseil se compose donc ainsi :

LAFON Jean-François - Maire

ROUCHES Gilles – Premier adjoint

MIGNAUT Thomas – Deuxième Adjoint

TALEB Carine – Troisième adjointe

BATTEJEAT Amélie - Conseillère municipale

CHAZAL Jean – Conseiller municipal

DELZOR Marie Christine - Conseillère municipale

HEIJOËR Samuel – Conseiller municipal

HOWSON Mireille - Conseillère municipale

MAGNE Louissette - Conseillère municipale

MAZE Benoît – Conseiller municipal



IV - TRAVAUX

1. Voirie

Après examen du réseau routier, le conseil municipal a décidé que les travaux de voirie pour l'année 2021, concerneraient la rénovation de la voie communale traversant le lieu dit du Theil et qu'également quelques travaux de réfections seraient réalisés sur la voie reliant le lieu dit de La Besse et de La Terotte.

Après divers appels d'offres, l'entreprise EUROVIA a été retenue. Les travaux ont été réalisés en ce début d'été pour un montant de 27968€ HT; conformément à l'enveloppe budgétaire de 25000€ allouée chaque année à l'entretien de nos routes.



2. Parc EOLIEN

Comme déjà annoncé, un projet de construction d'un parc éolien est en cours sur la commune de Péret Bel Air.

Il devrait voir le jour courant 2023.

Afin d'acheminer les divers matériaux nécessaires à son installation, il est prévu que les divers engins et camions emprunteront la VC 16 de Soudeilles sur environ 2km :

Plus en détails :

- 650m sur le chemin rural de la Massonie
- 5m sur le chemin rural allant vers la Gautherie
- 1389m sur le chemin rural de Soudeilles (Le Feyt)

PE DU PUY PERET – Nom des chemins sur la commune de Soudeilles

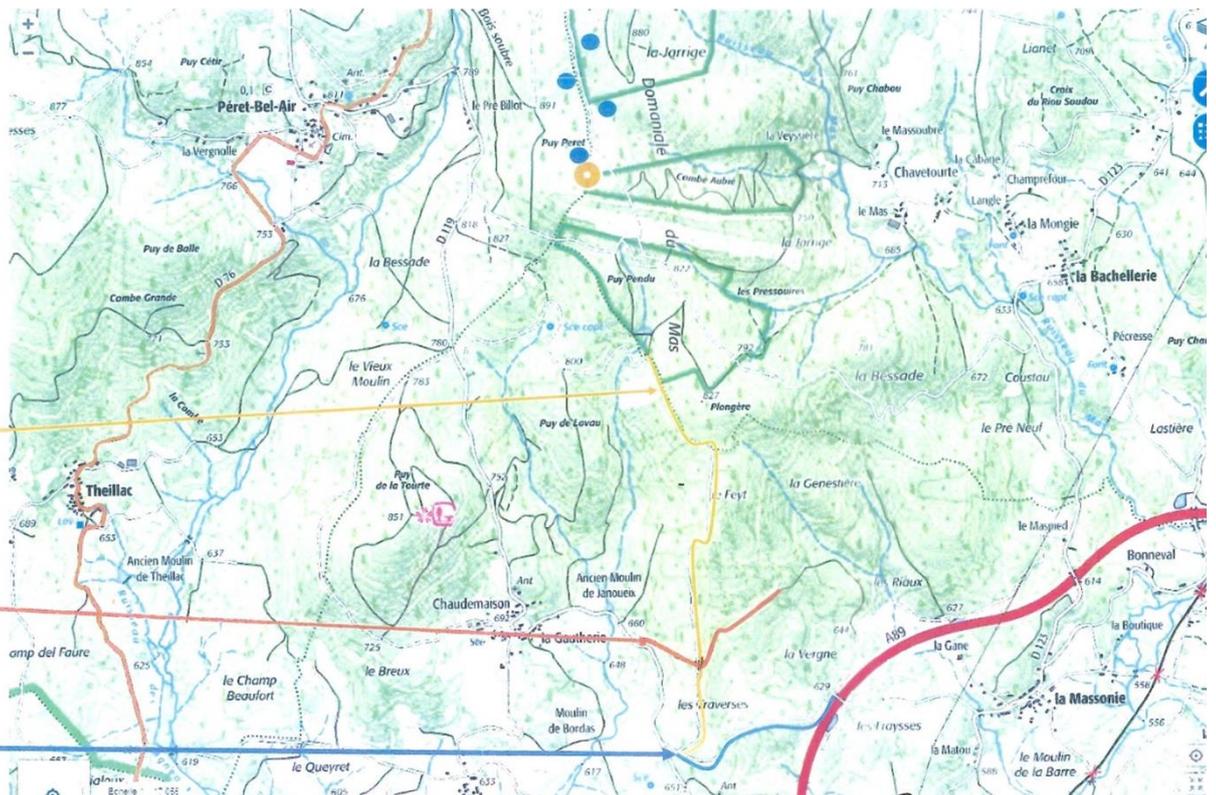
Légende :

- Eoliennes

Chemin rural de Soudeilles à Bonnefond
1389m empruntés

Chemin rural de 5m empruntés

Chemin rural de La Massonie
650m empruntés



3. Réseau électricité

Les intempéries (neiges, vent...) provoquent régulièrement des coupures d'électricité plus ou moins longues en fonction de la végétation. Ces coupures impactent systématiquement, plusieurs villages de notre commune.

ENEDIS, gestionnaire et financeur des réseaux haute et moyenne tension a accepté, après, plusieurs rencontres avec les élus , de réaliser des travaux d'aménagements sur Soudeilles avec:

- l'implantation au lieu dit de La Massonie d'un poste de type PRCS (Poste Rural Compact Simplifié)
- la suppression des lignes aériennes par l'enfouissement du réseau au départ du pont autoroutier ASF jusqu'à l'intersection du lieu dit de La Braute. L'installation d'un poste PSSB (Poste au Sol Simplifié de type B) viendra renforcer la qualité du réseau.

Des travaux d'enfouissement seront aussi réalisés sur la commune de PERET BEL AIR, qui était la plus impactée en matière de coupures.

Une vérification ainsi qu'une étude des compteurs qui alimentent le réseau de l'éclairage public a été menée.

La puissance des compteurs a alors été, dans la plupart des cas, revue à la baisse, ce qui permettra à la commune de faire des économies substantielles d'énergies.

| Référence Acheminement | Adresse du Point De Livraison (PDL) | PS actuelle (kVA) | PS déterminée par Enedis (kVA) |
|------------------------|-------------------------------------|-------------------|--------------------------------|
| 17529522391684 | SOUEILLETTE 19300 SOUDEILLES | 1,2 | 0,7 |
| 17530535416294 | AU BOURG 19300 SOUDEILLES | 1,3 | 2,1 |
| 17530969569602 | LA BRAUTE 19300 SOUDEILLES | 0,5 | 0,4 |
| 17531259005270 | CHAUDEMAISON 19300 SOUDEILLES | 1,4 | 0,7 |
| 17531403723030 | LA MASSONIE 19300 SOUDEILLES | 1,6 | 1 |
| 17531548440860 | BONNEVAL 19300 SOUDEILLES | 0,4 | 0,7 |
| 17531837876459 | L HOPITAL 19300 SOUDEILLES | 2,3 | 1,3 |
| 17531982594215 | LE CAYRE 19300 SOUDEILLES | 0,5 | 0,3 |
| 17532272029842 | ROBERT 19300 SOUDEILLES | 1,9 | 1,2 |
| 17532416747690 | ROBERT 19300 SOUDEILLES | 1,6 | 0,7 |

6. Eglise

Afin de préserver le patrimoine de notre petite commune, des travaux d'assainissement sont en cours d'étude.

Ces rénovations ont pour but de supprimer l'humidité qui s'infiltre au cœur de la construction, avec :

- la révision de la couverture
- la pose de gouttières
- la mise en place d'un drainage
- la réfection de la voûte en chêne détériorée par l'humidité.

Différents devis ont été établis, la mairie est en attente de la décision de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) qui pourrait participer financièrement au projet.



6. Tableau numérique

Le tableau numérique obsolète de notre école est en cours de remplacement. Il sera opérationnel dès la rentrée de septembre 2021.

La subvention sollicitée auprès de la Dotation des Equipements pour les Territoires Ruraux (DETR) a été accordée à hauteur de 50%,

Nous souhaitons une bonne rentrée aux élèves de la commune et souhaitons qu'elle puisse s'effectuer dans les meilleures conditions possibles.

V – BUDGETS

1. Comptes administratifs 2020

| COMPTES ADMINISTRATIFS PRINCIPAUX : CA 2020 | | | | | | | | | |
|--|---------------------|-------------------------------------|---------------------|--------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|--|---------------------|--|
| section de fonctionnement | | | | | section d'investissement | | | | |
| Dépenses | | Recettes | | | Dépenses | | | Recettes | |
| charges à caractère général | 78 408,98 € | produits de service | 6 395,10 € | immobilisations incorporelles | | subventions investissement | | 24 559,00 € | |
| charges de personnel | 127 415,39 € | impôts et taxes | 108 623,68 € | | | emprunt | | | |
| atténuation de produits | 4 525,00 € | dotations et participations | 105 669,10 € | immobilisations corporelles en cours | 50 471,41 € | dotation, fonds divers et réserves | | 42 765,92 € | |
| autres charges de gestion courante | 31 084,41 € | autres produits de gestion courante | 34 416,66 € | emprunts et dettes | 56 282,99 € | dépôts et cautionnement | | | |
| charges financières | 3 666,48 € | produits exceptionnels | 501,20 € | reste à réaliser | 21 600,00 € | amortissement | | 1 914,00 € | |
| charges exceptionnelles | 101,75 € | résultat reporté | 69 931,13 € | solde d'exécution | 14 033,98 € | reste à réaliser | | 55 000,00 € | |
| Virement investissement | | atténuation charges | 1 800,06 € | | | virement fonctionnement | | | |
| dotation aux amortissements | 1 914,00 € | | | | | solde d'exécution | | | |
| total | 247 116,01 € | | 327 336,93 € | | 142 388,38 € | | | 124 238,92 € | |

COMPTES ADMINISTRATIFS EAU ET ASSAINISSEMENT : CA 2020

| section de fonctionnement | | section d'investissement | |
|------------------------------------|--------------------|---------------------------|--------------------|
| Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| charges à caractère général | 6 595,94 € | immobilisations en cours | |
| atténuation de produits | 11 862,00 € | emprunts et dettes | 24 277,31 € |
| autres charges de gestion courante | 1 120,33 € | amortissements | 10 071,00 € |
| charges financières | 3 464,42 € | solde d'exécution reporté | |
| amortissements | 25 742,00 € | reste à réaliser | 5 000,00 € |
| virement investissement | | | amortissements |
| total | 48 784,69 € | | solde d'exécution |
| | | 39 348,31 € | 12 004,75 € |
| | | | 37 746,75 € |

2. Budget primitif 2021

| BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2021 | | | | | | |
|---------------------------------------|---------------------|-----------------------------|---------------------------------|---|---------------------------------------|---------------------|
| section de fonctionnement | | | section d'investissement | | | |
| Dépenses | Recettes | | Dépenses | | Recettes | |
| charges à caractère général | 108 620,00 € | produits de service | 8 820,00 € | immobilisations incorporelles | subventions investissement | 44 374,00 € |
| charges de personnel | 129 900,00 € | impôts et taxes | 112 337,00 € | | emprunt | 27 590,00 € |
| atténuation de produits | 4 500,00 € | dotations et participations | 101 303,00 € | immobilisations corporelles en cours | dotation, fonds divers et réserves | 24 858,46 € |
| autres charges de gestion | | autres produits de gestion | | | | |
| courante | 34 249,00 € | courante | 34 000,00 € | emprunts et dettes | dépôts et cautionnement | 2 000,00 € |
| charges financières | 2 775,00 € | produits exceptionnels | 300,00 € | reste à réaliser | amortissement | 792,00 € |
| charges exceptionnelles | 10 673,46 € | résultat reporté | 62 071,46 € | solde d'exécution | reste à réaliser | 55 000,00 € |
| Virement investissement | 28 122,00 € | atténuation charges | 2 000,00 € | | virement fonct | 28 122,00 € |
| dotation provisions | 1 200,00 € | | | | | |
| dotation aux amortissements | 792,00 € | | | | solde d'exécution | |
| total | 320 831,46 € | | 320 831,46 € | | 182 736,46 € | 182 736,46 € |

BUDGET PRIMITIF EAU ET ASSAINISSEMENT 2021

| section de fonctionnement | | section d'investissement | | | | | |
|------------------------------------|--------------------|--------------------------|--------------------|---------------------------|--------------------|---------------------------|--------------------|
| Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes | | | | |
| charges à caractère général | 8 450,00 € | vente de produit (eau) | 36 000,00 € | immobilisations en cours | 11 002,00 € | | |
| atténuation de produits | 5 957,00 € | | | emprunts et dettes | 23 077,00 € | virement exploitation | 18 408,00 € |
| autres charges de gestion courante | 3 044,25 € | autres produits | | amortissements | 10 071,00 € | dotations | 1 601,56 € |
| dotations provisions | 592,00 € | | | | | | |
| charges exceptionnelles | 1 000,00 € | | | | | | |
| charges financières | 2 348,00 € | amortissements | 10 071,00 € | solde d'exécution reporté | | solde d'exécution reporté | 3 398 € |
| amortissements | 25 742,00 € | résultat reporté | 19 470,25 € | reste à réaliser | 5 000,00 € | amortissements | 25 742,00 € |
| virement investissement | 18 408,00 € | | | | | | |
| total | 65 541,25 € | | 65 541,25 € | | 49 150,00 € | | 49 150,00 € |

3. Impôts Fonciers

Le Conseil Municipal avait voté le 17 décembre 2020 un taux d'imposition de 5,16% sur le foncier bâti.

En 2021, la part départementale de la taxe foncière a été transférée à la commune : un changement qui n'aura en soi pas d'incidence sur le montant de l'impôt payé par les contribuables.

En effet, le taux indiqué pour la commune, sera plus élevé, et risque d'effrayer les propriétaires et les induire en erreur.

Car ce taux intégrera désormais la part départementale, cette dernière disparaîtra du tableau détaillant le calcul de la taxe.

| | Commune | Département |
|----------------------------|----------------|--------------------|
| Ancien taux 2020 : | 5,16% | 21,35% |
| Nouveau taux 2021 : | 26,51% | 0% |

Par souci de transparence, l'avis de taxe foncière sera doté d'une nouvelle présentation avec « un espace informatif plus grand ».

L'objectif : permettre aux contribuables de mieux comprendre la réforme et la manière dont est calculé leur impôt et ainsi limiter le nombre de réclamations.

Par ailleurs, l'avis flambant neuf devrait comprendre un message invitant les propriétaires à lire avec attention la notice explicative.

Pour rappel, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties compense l'exonération de la taxe d'habitation pour les recettes de la commune.



VI – TOURISME

1. Reportage Cap Sud Ouest

Dans le cadre de son émission Cap Sud Ouest, la chaîne de télévision France 3, nous a fait l'honneur de réaliser, le dimanche 13 juin un reportage sur les sites des cascades du Deiro et du Puy de la Tourte.

Ce magazine a pour but de nous emmener à la découverte des trésors du grand Sud-Ouest : du Poitou-Charentes au Limousin, en passant par l'Aquitaine. De belles rencontres avec celles et ceux qui font vivre notre région. Cap Sud Ouest ce sont également, des images grandioses et insolites sous un angle inédit grâce à la caméra embarquée d'un drone.

Cette émission présentée par Eric Perrin, est diffusée généralement tous les lundis à 10h15 et les dimanches à 12h50.

Nous n'avons pas encore été informés de la date de diffusion de l'émission concernant notre commune.



2. Reportage Les Mystères de l'Art

Un second reportage tourné par la société MARA Film, a été réalisé toujours pour la chaîne France 3, le 24 juillet 2021, dans le cadre de son émission « Les mystères de l'Art ».

Ce court métrage de 2min30 a pour but de mettre en avant les mystères de l'art aux quatre coins de la Nouvelle-Aquitaine.

Insolites, inattendus, intrigants ou encore stupéfiants, cette série vous emmène à la découverte de sites étonnants.

Sur Soudeilles, c'est le buste de Saint Martin qui sera mis à l'honneur.

Le tournage s'est donc déroulé au cœur de notre bourg et de son église, afin de saisir l'histoire INTRIGANTE de notre Chef.

Il s'est poursuivi par une rencontre avec M. Paul Estrade, écrivain érudit de notre commune, notamment auteur du livre passionnant intitulé « L'affaire extravagantes des deux chefs de Saint Martin de Soudeilles », publié aux éditions Les Monédières, écrit, qui nous éclaire sur cette étrange affaire qui a secoué notre bourgade mais aussi toute la nation au début du siècle dernier.

Quelques exemplaires de son ouvrage sont encore disponibles à la mairie.

Nous tenons encore à le remercier, pour toutes ses recherches et sa passion pour notre village.

La date de diffusion de l'émission nous sera communiquée ultérieurement.



2. Randonnée

Certains habitants de la commune ont peut-être vu passer des « bandes » d'enfants les 18, 20, 21 et 25 mai derniers. Il ne s'agissait pas d'une migration d'oies sauvages ! Mais d'une randonnée organisée par l'USEP.

L'union Sportive de l'Enseignement du Premier degré de la Corrèze organise chaque année le « P'tit tour Rando » pour toutes les classes du département qui veulent participer. Cette année c'est le secteur d'Egletons qui a été choisi.

Le parcours de 6,5km proposé aux classes de cycles 2 partait du lieu dit Le Monjanel avec les cascades du Deiro, en passant par les villages de La Braute, Les Pierres Blanches, l'Hôpital, Le Theil, Le Cayre, Les Gannes et arrivait au Lac du Deiro.

Les élèves à cette occasion auront eu la joie de profiter des charmes de notre village.



VII . MANIFESTATIONS ET ASSOCIATIONS

1. Association des Parents d'Elèves

L' AIPEDSMV n'a malheureusement pas grand chose à vous raconter pour cette année scolaire 2020-2021.

L'école de Darnets n'a pu assister qu'à 2 cours de piscine à Egletons, les autres ayant été arrêtés par la Covid.

Aucunes manifestations, ni sorties n'a été effectué vu le contexte sanitaire.

Néanmoins l'ensemble de l'association remercie tout de même les personnes qui ont pensé aux enfants et qui ont généreusement fait des dons à l'association, merci à Mr Magimel et Mme Janoueix ainsi qu'à Mr et Mme Pouzens.

Nous nous retrouverons, on l'espère l'année prochaine pour de nouvelles manifestations.

Prenez soins de vous et soyez prudent .



La plupart des associations de notre commune n'ont pas donné suite à nos demandes de publications. Comme chacun de nous le sait, le contexte sanitaire de l'année passée n'a pas permis de maintenir leurs activités donc les différentes manifestations.

Une éclaircie semblait se dessiner en début de saison, mais malheureusement elle fut de courte durée; et les nouvelles tensions sanitaires ne permettent pas d'organiser et de planifier de nouvelles rencontres.

Dans l'attente de jours meilleurs, l'équipe municipale les remercie pour leur investissement auprès de notre commune et a hâte, comme tous nos citoyens, de les retrouver.